

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Grade licence Diplôme d'études en architecture

Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

## Présentation de l'établissement

L'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSA Strasbourg) fait partie du réseau des vingt écoles d'architecture placées sous la tutelle des ministères chargés de la culture et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Positionnée comme une école frontalière, inscrite dans la région métropolitaine du Rhin supérieur, avec l'ENSA de Nancy et le département architecture de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg, elle est l'une des trois formations à l'architecture localisée au sein de la nouvelle Région Grand Est. En cette région, elle est celle qui forme le plus grand nombre d'étudiants, avec ses 800 élèves inscrits annuellement, dont 350 environ en 1<sup>er</sup> cycle d'études conduisant à la délivrance du diplôme d'études en architecte (DEEA).

L'ENSA Strasbourg est associée à l'Université de Strasbourg (UNISTRA) et se trouve ainsi incluse dans le périmètre du contrat quinquennal dit de site, signé en 2013 entre l'Etat, l'Université de Strasbourg, celle de Haute-Alsace, l'INSA de Strasbourg et la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

Son offre de formation est diversifiée. L'école délivre quatre diplômes :

- le DEEA conférant le grade de licence,
- le DEA (diplôme d'Etat d'architecte) conférant le grade de master,
- un doctorat délivré conjointement avec l'UNISTRA,
- l'HMONP (habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre).

Elle est l'une des cinq écoles à proposer une formation professionnelle continue permettant d'obtenir le DEEA et le DEA selon un emploi du temps aménagé.

L'ENSA Strasbourg porte deux formations cohabilitées : le master *Architecture et archéologie* (Université de Strasbourg) et le master *Architecture, structure et projet urbain* (Université de Strasbourg, INSA de Strasbourg). Elle est associée à deux autres formations : le master *Architecture, bois et construction* pour lequel sont cohabilitées l'Université de Lorraine, l'ENSA de Nancy et l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB) d'Epinal (une convention de partenariat est en cours), et la licence professionnelle *Construire écologique* en partenariat avec l'Institut universitaire de technologie (IUT) Robert Schuman de l'Université de Strasbourg. L'offre de formation se caractérise également par une large ouverture à l'international à travers trois doubles diplômes (avec la faculté d'architecture de Dresde, l'institut technologique de Karlsruhe, l'Université de Tongji de Shanghai) et ses programmes d'échanges et de mobilités.

Ces formations sont assurées par 200 intervenants dont 32 titulaires, 13 associés, 20 enseignants contractuels en CDI (contrat à durée indéterminée) et 28 en CDD (contrat à durée déterminée). L'équipe administrative est composée d'une quarantaine de personnes, réparties en plusieurs services, de la direction à la logistique. Avec son extension en cours de réalisation, l'école, située en centre-ville, devrait prochainement disposer d'environ 9000 m<sup>2</sup> SHON (surface hors œuvre nette).

L'ENSA Strasbourg ambitionne de former les professionnels de demain aux compétences nécessaires à l'exercice de la maîtrise d'œuvre et aux autres métiers de l'architecte, tout en leur ouvrant des opportunités de carrière internationale.

## Présentation de la formation

En formation initiale, le 1<sup>er</sup> cycle d'études est structuré en six semestres validés chacun par 30 ECTS (european credit transfer system). La formation est composée d'unités d'enseignement (UE) dont les contenus composent une progression d'une année sur l'autre. A chaque semestre, une UE « majeure » est consacrée au projet et à sa représentation et trois autres sont dédiées à l'histoire et la culture architecturale et urbaine, aux sciences et techniques et aux sciences humaines, articulées à la connaissance des villes, territoires et sociétés. Au cours d'un processus progressif d'intégration des savoirs conçu comme un tronc commun constituant le socle des enseignements de 2<sup>ème</sup> cycle, deux temps

d'articulation sont légèrement distingués : le semestre 1 (S1) conçu comme une propédeutique au cours de laquelle l'accent est mis sur l'apprentissage du projet d'architecture et du dessin parallèlement à la sensibilisation à des questions actuelles dans le champ de l'histoire, de l'art et de l'éthique ; le semestre 6 (S6) caractérisé par l'introduction d'options en histoire et théorie de l'architecture et la rédaction d'un rapport d'étude permettant de préfigurer des orientations thématiques à choisir en 2<sup>ème</sup> cycle. Les voyages occupent une place structurante dans le cursus et les échanges Erasmus peuvent prendre place en 3<sup>ème</sup> année de la formation.

Le cycle en formation continue est ouvert une année sur deux. Conformément à la réglementation, 60 ECTS sont acquis au titre des acquis professionnels et de l'examen d'entrée. Les enseignements sont dispensés en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année. Cette formation est conçue sur la base d'une valorisation des acquis de l'expérience des étudiants au moment de leur inscription et au cours de leurs années d'études. Elle est organisée en quatre semestres valant 120 ECTS. Ces semestres sont composés d'UE conçues selon un schéma sensiblement analogue à celui de la formation initiale.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de formation propres au 1<sup>er</sup> cycle renvoient à un ensemble d'apprentissages dense, cohérent et progressif à travers plusieurs disciplines tout à fait spécifiques à l'architecte, inconnues de la plus grande partie des nouveaux étudiants. Le DEEA débouche principalement sur la poursuite des études en cycle DEA mais il peut néanmoins permettre une réorientation vers une licence professionnelle ou d'autres formations de l'enseignement supérieur. Toutefois, la recherche d'interfaces disciplinaires susceptibles de favoriser les réorientations à l'issue du DEEA n'est pas posée comme un objectif de formation spécifique.

La pédagogie du projet architectural est adossée à des enseignements formant des corpus consistants et cohérents sur les trois années du cycle dans trois domaines principaux - histoire et culture, sciences et techniques, villes et territoires et sciences humaines et sociales - dispensés sous forme des cours magistraux et de travaux dirigés. Si les filières d'enseignement sont lisibles et articulées dans chacun des principaux domaines, la logique d'organisation verticale et les formats d'enseignement traditionnels qui prévalent dans chacune d'entre elles ne semblent pas propices à la mise en place de modalités pédagogiques interactives et d'articulations souples avec l'enseignement du projet à ses différentes étapes. Il faut toutefois signaler une exception notable concernant la mise en place d'une plateforme collaborative faisant appel aux TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) pour renforcer le programme pédagogique en faveur des thématiques liées à l'ingénierie et au développement durable. Un effet d'accumulation et de fragmentation des apports disciplinaires semble résulter de ce schéma, qui tend par ailleurs à renforcer certaines disparités au niveau de la représentation des champs. Le champ Villes et territoires se trouve sous-représenté alors qu'il tend à colorer fortement la plupart des parcours de 2<sup>ème</sup> cycle.

La semaine de découverte et d'initiation aux métiers de la construction réalisée en collaboration avec la Maison des compagnons de Strasbourg constitue une bonne introduction au stage ouvrier d'une durée de quatre semaines qui prend place préférentiellement pendant l'été suivant la 1<sup>ère</sup> année. Le stage de « 1<sup>ère</sup> pratique » qui s'effectue pendant les périodes de congés scolaires en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année est également d'une durée de quatre semaines, ce qui porte la durée totale des stages à huit semaines, au-delà des prescriptions réglementaires qui prévoient six semaines. Le temps dévolu au suivi des stages est toutefois insuffisamment pris en compte dans le plan de charge des enseignants référents, ce qui nuit à l'efficacité du dispositif et à la pérennisation des liens établis avec les entreprises.

La mobilité internationale en 3<sup>ème</sup> année est ciblée sur l'espace européen (33 conventions Erasmus) et conçue comme l'aboutissement d'un 1<sup>er</sup> cycle généraliste. Elle demeure toutefois limitée (18 à 24 étudiants annuellement) et l'école souhaite la dynamiser en encourageant les stages et périodes de césure passées à l'étranger, notamment en incitant les enseignants à s'impliquer et à communiquer sur cette thématique. La mobilité étudiante entrante est légèrement supérieure à la mobilité sortante mais elle tend globalement à diminuer. L'ENSA Strasbourg envisage diverses mesures pour améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des étudiants issus de la procédure DAP (demande d'admission préalable), en leur ouvrant l'accès aux journées d'accueil et d'intégration et à la formule « projet personnalisé de l'étudiant » déjà proposée aux étudiants Erasmus.

### Dispositifs d'aide à la réussite

L'ENSA Strasbourg a mis en place plusieurs dispositifs destinés à informer et accompagner ses étudiants au cours de leur formation, et notamment un amphithéâtre de rentrée, un livret de l'étudiant et des permanences administratives régulières.

Afin de lutter contre l'échec scolaire, un bilan mi-parcours est organisé au cours du S1 de façon à proposer un accompagnement individualisé dès la 1<sup>ère</sup> année. L'école envisage de renforcer ce dispositif en mettant en place une offre d'enseignement plus adaptée et moins homogène dans le cadre du nouveau programme, articulée au schéma directeur de la vie étudiante du site alsacien qui favorise la prise en compte des publics spécifiques à l'échelle du site.

Depuis 2009, l'établissement participe au programme « Égalité des chances » en école d'architecture qui prévoit un accompagnement personnalisé des étudiants entreprenant leurs études dans ce cadre. La licence professionnelle Construire écologique, cohabilitée avec l'IUT de génie civil de l'Université de Strasbourg, a été mise en place afin d'offrir une voie vers un circuit court de formation universitaire en fin de 1<sup>er</sup> cycle. La formation s'inscrit en outre dans la politique de site pour développer des passerelles en VAE (validation des acquis de l'expérience) et VES (validation des études supérieures) accessibles aux étudiants titulaires d'un DEEA.

#### Insertion professionnelle et poursuite d'études

L'attractivité de l'établissement semble a priori importante (annuellement 1650 à 1850 demandes initiales) mais il est difficile de mesurer l'attractivité propre de l'ENSA Strasbourg à partir de ces chiffres, les candidats déposant des dossiers de candidatures parallèlement dans plusieurs écoles.

Au cours de la dernière période, les flux de transferts entrants et sortants sont limités mais positifs et on constate une augmentation régulière du nombre d'étudiants étrangers inscrits en 1<sup>er</sup> cycle (14,5 % des effectifs en 2014-2015, au-dessus du ratio national estimé à 12,2 % la même année). Parallèlement, on constate que la proportion des étudiants français entrants correspondant à des candidatures hors académie de Strasbourg est en hausse et atteint désormais 65 %, ce qui dénote l'attractivité croissante de l'établissement au plan national.

Le 1<sup>er</sup> cycle de l'ENSA Strasbourg est peu sélectif, avec peu de redoublements et un taux d'abandon relativement faible (environ 86 % d'une promotion passe en année supérieure). Le taux de réussite global en formation initiale est satisfaisant (en moyenne proche de 90 %), avec un flux annuel comparable au flux d'entrants en première année. Ce bon taux de réussite pose toutefois la question du profil des étudiants, parfois installés dans des attitudes trop scolaires, et l'établissement envisage d'introduire plus de sélectivité en 1<sup>ère</sup> année pour aboutir à un niveau plus cohérent en fin de 1<sup>er</sup> cycle et en début de 2<sup>ème</sup> cycle.

Il n'existe pas de dispositif d'analyse du devenir des titulaires du DEEA, principalement du fait que leur très grande majorité poursuit en 2<sup>ème</sup> cycle conduisant au DEA. Le dossier transmis par l'établissement indique que dans la perspective de la prochaine accréditation, les modalités de passage quasi automatique de 1<sup>er</sup> en 2<sup>ème</sup> cycle nécessiteraient d'être réinterrogées de même que les objectifs d'insertion professionnelle et de réorientation vers d'autres formations universitaires à l'issue du 1<sup>er</sup> cycle.

#### Pilotage de la formation

La CPR (commission de la pédagogie et de la recherche) constitue la principale instance de pilotage pédagogique de la formation. Cette instance statutaire est complétée par une deuxième (la commission VAE) et par quatre instances non statutaires composées d'enseignants (la commission internationale, le conseil scientifique, le collegium pour l'encadrement de mémoires et parcours recherche, la commission d'évaluation). Des personnalités extérieures siègent au conseil scientifique mais les étudiants ne sont représentés dans aucune instance, ce qui est dommage. Ils participent cependant à la vie de l'établissement via le service d'amélioration de la vie étudiante (SAV) qui est conçu comme un lieu de dialogue constructif entre les étudiants et l'administration concernant les questions relatives à la vie étudiante et à la pédagogie.

Le corps enseignant compte 45 enseignants statutaires, 48 enseignants contractuels et deux enseignants en contrats doctoraux. Ces effectifs sont complétés par 141 intervenants vacataires. Le corps enseignant de l'école est majoritairement constitué d'enseignants praticiens, y compris ceux statutaires. Il a connu un taux de renouvellement élevé (18 %) depuis la dernière habilitation, avec une augmentation sensible de la proportion d'enseignants statutaires (18 %) et du nombre d'enseignants habilités à diriger des recherches (HDR) (passant de trois à cinq), ce qui conforte l'ouverture des programmes à la recherche.

Les services administratifs concourant à la gestion des formations sont répartis dans trois pôles : service des études (huit agents), service des relations internationales (deux agents), direction des ressources humaines (trois agents) auxquels s'ajoutent des moyens humains en charge des outils de gestion et de travail à la disposition de l'administration, des enseignants et des étudiants.

La mise en œuvre du programme pédagogique du cycle repose sur des responsables d'enseignement chargés de définir le contenu et la forme de chaque enseignement et de constituer et d'animer les équipes qui lui sont attachées. Elle gagnerait à être confortée par la désignation de responsables de semestres et d'UE afin de renforcer la cohérence et les interactions entre les différents champs disciplinaires.

Le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants a commencé à être mis en place en 2015, il est trop tôt pour évaluer les résultats de ce dispositif que l'établissement souhaite utiliser dans le but de créer pour chaque enseignant les conditions pour soutenir son développement professionnel.

L'établissement a apporté plusieurs améliorations concrètes en réponse aux carences et aux faiblesses signalées par l'évaluation du HCERES en 2012, notamment au travers de l'introduction de l'enseignement des TICE dans les stratégies conceptuelles liées à l'enseignement du projet. Sur d'autres points, il s'est attaché à apporter des éléments d'analyse objectifs permettant d'envisager des améliorations sensibles dans le cadre de la politique de site. Toutefois, concernant des défauts structurels signalés par l'évaluation, en particulier la sous-représentation de certains champs d'enseignement dans le programme de 1<sup>er</sup> cycle (ATR, arts et techniques de la représentation, SHS, sciences humaines et sociales, VT, villes et territoires) et l'absence d'affichage de stratégies pédagogiques visant à assurer une transversalité entre les différents contenus et les différentes modalités d'enseignement, le dossier transmis par l'établissement ne fait pas état d'avancées significatives.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Attractivité croissante de la formation aux plans national et international.
- Augmentation du corps enseignant et confortation de sa compétence recherche.
- Bonne lisibilité du cursus et qualité du pilotage de la formation.
- Existence pérenne d'un cursus de formation continue.
- Bon taux de réussite au cours du cycle DEEA.
- Gestion équilibrée des mobilités internationales.
- Adossement à la politique de site pour l'accompagnement personnalisé des parcours étudiants.

### Points faibles :

- Manque d'ouverture en termes de débouchés à l'issue de la formation.
- Absence de transversalité entre les enseignements de projet et les autres champs disciplinaires.
- Faible lisibilité des articulations avec les parcours du cycle DEA.
- Absence de représentation des étudiants dans les instances de décision.

### Avis global et recommandations :

La formation du cycle DEEA de l'ENSA Strasbourg est solide et cohérente.

Compte tenu des nouvelles données du contexte et des récentes évolutions afférant à l'insertion de l'ENSA Strasbourg dans la politique de site, à la structuration du cycle DEA et à la montée en puissance de la recherche dans l'établissement, il apparaît toutefois nécessaire de conduire une réflexion visant à resituer les objectifs de la formation et à adapter sa structure en l'ouvrant davantage sur son environnement.

Les enseignements du champ Villes et territoires demandent à être mieux représentés et redéfinis dans leurs articulations avec l'enseignement du projet et avec la rédaction du rapport d'étude permettant de préfigurer des orientations thématiques à choisir en cycle DEA.

La politique de stages serait à développer, en améliorant les conditions de leur encadrement et en consolidant les liens établis avec les organismes d'accueil.

La mise en œuvre du programme pédagogique gagnerait à être confortée par la désignation de responsables de semestres et d'UE afin de renforcer la cohérence et les interactions entre les différents champs disciplinaires.

La présence des étudiants est à prévoir dans les instances de pilotage de la pédagogie et de la recherche, leur permettant ainsi d'être des relais auprès de l'établissement et d'être force de proposition.

# Observations de l'établissement



Strasbourg, le 31 mai 2017

*Objet : Rapport d'évaluation du diplôme d'études en architecture*

Monsieur le Directeur,

La communauté enseignante, étudiante et administrative de l'ENSA de Strasbourg a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation de la formation conduisant au diplôme d'études en architecture transmis le 16 mai 2017.

Je tiens à vous remercier, ainsi que les experts ayant pris part à cette évaluation, pour la qualité de ce rapport qui éclaire notre établissement sur ses forces et ses faiblesses tout en formulant des observations et des recommandations venant utilement nourrir les réflexions sur les futurs programmes.

Ce rapport, très positif, met en avant des points forts qui traduisent l'ambition de l'ENSAS de développer la dimension internationale de ses formations, de poursuivre la structuration de la recherche, de conforter la formation professionnelle continue, de favoriser la réussite des étudiants et d'inscrire ses formations dans la politique de site.

**1** Observations sur les points faibles :

Les points faibles soulignés par le comité d'experts appellent les observations suivantes :

– **Manque d'ouverture en termes de débouchés :**

L'ENSAS est consciente du manque de débouchés à l'issue du cycle licence mais souligne qu'une grande majorité des titulaires du diplôme d'études en architecture (90 % environ) poursuivent leur formation en cycle master, les études d'architecture étant conçues sur 5 ans.

L'ENSAS développe toutefois des actions favorisant la réorientation des étudiants en cours de cycle ou après l'obtention du diplôme d'études en architecture. Ainsi, la licence « construire écologique » portée avec l'IUT Robert Schuman offre une passerelle vers une formation courte et professionnalisante permettant une insertion dans la vie active après 3 années d'études. L'école prend également pleinement part à l'élaboration d'une offre de formation coordonnée à l'échelle du site alsacien dont l'objectif est de favoriser les passerelles vers d'autres cursus universitaires par la reconnaissance des acquis. Enfin, elle s'appuie sur le service d'orientation de l'université de Strasbourg (Espace Avenir) afin d'accompagner les étudiants en situation de décrochage.

– **Manque de transversalité entre les enseignements :**

Le manque de transversalité entre les enseignements de projet et les autres champs disciplinaires relevé dans le rapport s'explique par les objectifs assignés à la formation qui se veut un cycle d'acquisition de savoirs fondamentaux dispensés dans une logique de progressivité dans l'acquisition de connaissances. Ces savoirs sont convoqués de manière plus transversale en master.

Pour autant, l'interdisciplinarité n'est pas absente du cycle licence. Elle existe à travers des temps forts tels que les voyages pédagogiques obligatoires ou dans certains exercices et options de 3<sup>e</sup> année dans lesquels se rencontrent diverses disciplines autour du champ « théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine ». Dans le cadre de la révision des programmes pédagogiques pour la période 2018-2022, un effort est fait pour donner davantage de lisibilité et de cohérence à la maquette pédagogique de licence.

– **Faible lisibilité des articulations avec les parcours du cycle DEA :**

Consciente de cette faiblesse, l'ENSAS s'attache, dans le cadre de l'élaboration de ses futurs programmes pédagogiques, à redessiner les parcours de master autour de thématiques d'excellence liant à la fois l'enseignement, la recherche et les formations spécialisées. Ces thématiques d'excellence viendront irriguer le cycle licence en particulier à travers le rapport d'études qui sera davantage thématisé et relié aux parcours offerts en master.

– **Représentation au sein des instances :**

Sur ce point, il est précisé que les étudiants élus au conseil d'administration prennent part à la commission de la pédagogie et siègent dans de nombreuses autres commissions : validation des études et des acquis, évaluation des enseignements, budget et moyens, conférences.

**2** **Observations sur les recommandations émises :**

L'ENSAS prend acte des recommandations du HCERES qui seront prises en compte dans l'élaboration des futurs programmes.

Certaines, identifiées comme des points à améliorer dans le rapport d'auto-évaluation transmis au département d'évaluation des formations en octobre 2016, font d'ores et déjà l'objet de propositions concrètes de la part de la commission de la pédagogie et de la recherche.

Ainsi, les enseignements du champ « ville et territoire » seront mieux représentés au sein du cycle licence à travers la création d'une unité d'enseignement « projet et représentation » consacrée aux questions urbaines. Ce module prendra place au semestre 5.

La politique des stages sera également consolidée afin d'améliorer l'encadrement pédagogique des stagiaires pendant la période de mise en situation professionnelle.

Enfin, la désignation de responsables d'année prendra effet à la prochaine rentrée après que la commission de la pédagogie et de la recherche aura précisé leurs missions.

Telles sont les observations que je souhaitais porter à votre connaissance

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.



Le directeur de l'ENSAS

Jean-François BRIAND